

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE
ET DE LUTTE CONTRE E SIDA
HOPITAL DE DEUXIEME REFERENCE DE NGOZI

DOSSIER D'APPEL D'OFFRE PAR CONSULTATION RESTREINTE N° DNCMP/...213... / F
/2021-2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX APPAREILS D'ANESTHESIE AM834 A
L'HOPITAL DE DEUXIEME REFERENCE DE NGOZI

Avril, 2021

Avis d'Appel d'Offre par consultation restreinte n° DNCMP/.....²⁹³ / F /2021-2022 pour la fourniture de deux appareils d'anesthésie AM834 à l'Hôpital de deuxième référence de Ngozi

Date d'invitation : ³⁰ / ⁰⁴ / 2021

Date d'ouverture des offres : ¹⁴ / ⁰⁵ / 2021

1. OBJET

L'hôpital de deuxième référence de Ngozi invite, par le présent Avis de consultation restreinte, les sociétés ayant été consultés : MAHANAIM MEDICAL, Pharmacie International, Plaza PHARMA, Ebenezer PHARMA et Ramba PHARMA à présenter leurs offres pour la fourniture sous pli fermé, pour la fourniture de deux appareils d'anesthésie à l'hôpital de deuxième référence de Ngozi selon les spécifications administratives et techniques contenues dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. FINANCEMENT

Le marché est financé sur fonds propres de l'hôpital de deuxième référence de Ngozi.

3. TYPE DE MARCHÉ

La passation du Marché sera conduite par avis de consultation restreinte tel que défini l'article 82 dans le Code des Marchés Publics.

4. CONDITION DE PARTICIPATION

La participation à la concurrence est ouverte aux seuls sociétés consultées (MAHANAIM MEDICAL, Pharmacie International, Plaza PHARMA, Ebenezer PHARMA et Ramba PHARMA) car elles remplissent les conditions prévues par l'article 82 du code des marchés publics et possèdent les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

5. CONSULTATION ET OBTENTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu et consulté tous les jours ouvrables de 7h30' à 12h00' et de 14h00' à 17h30' à la Direction de l'hôpital de deuxième référence de Ngozi moyennant le paiement d'un montant non remboursable de CENT MILLE FRANCS BURUNDAIS(100 000 FBU) à verser la moitié (50 000 FBU) sur le compte n° **1101/ 001.04** ouvert à la Banque de la République du Burundi(**BRB**) au nom de l'OBR et l'autre moitié au compte n° **702-90063-03** ouvert à l'**Interbank Burundi** au nom de l'Hôpital de deuxième référence de Ngozi.

6. GARANTIE DE SOUMISSION

La garantie de soumission exigée, pour cette commande est de deux millions Francs Burundais (2 000 000Fbu) de francs Burundi.

Cette garantie devra être délivrée par une banque agréée et établie suivant le modèle en Annexe III. Son absence est la cause du rejet lors de l'analyse.

7. PRESENTATION DES OFFRES

Les offres sous plis fermés sont placées dans deux enveloppes séparées et cachetées. Ces deux enveloppes sont ensuite placées dans une enveloppe extérieure et portant mention « **OFFRE POUR LA FOURNITURE DE DEUX APPAREILS D'ANESTHESIE AM834** » sont à présenter en langue française et établi en 3 exemplaires dont un (1) original et deux (2) copies.

Les offres devront être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, au plus tard le 14/05 / 2021 à 9 heures 30 minutes.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. DELAI D'ENGAGEMENT ET DE VALIDITE DES OFFRES

Le soumissionnaire reste engagé par son offre qui est valable pendant une période de nonante (90) jours calendriers à compter de la date d'ouverture des offres pour cette commande.

9. DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES

Cette offre doit être déposée à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 14/05 / 2021 à 9 heures 30 minutes.

10. SEANCE D'OUVERTURE

L'offre sera ouverte le 14/05 / 2021 à 10 heures 00min en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants ainsi qu'un représentant de la DNCMP conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés publics, dans la salle des réunions de l'hôpital de deuxième référence de Ngozi en date et heure ci-haut mentionnées. Le procès-verbal d'ouverture de l'offre doit être contresigné par les soumissionnaires.

11. DELAIS ET LIEU D'EXECUTION

Le délai d'exécution est de 3 mois ouvrables à compter de la date de réception de la lettre de commande. Les deux appareils d'anesthésie seront réceptionnés par une commission de réception dans l'un des magasins de l'Hôpital de deuxième référence de Ngozi.

12. MONNAIE DE L'OFFRE

Les soumissionnaires doivent présenter leur prix de l'offre en monnaie locale.
Les prix restent fixes (invariables) et s'entendent avec TVA.

13. CRITERES DE QUALIFICATION

Les exigences en matière de qualification sont : La conformité de l'offre technique et de l'offre financière la moins disant.

14. RECEPTION DES FOURNITURES

La Direction de l'hôpital de deuxième référence de Ngozi mettra en place une commission de réception qui sera chargée de la vérification de la conformité aux spécifications techniques des produits conformément à l'offre. Le représentant de la DNCMP doit être présent à cette séance.

La réception sera sanctionnée par un procès-verbal.

15. RENSEIGNEMENTS

Toute demande de renseignement doit parvenir par écrit à la Direction de l'hôpital de deuxième référence de Ngozi au plus tard 2 jours avant la date d'ouverture des offres.

Fait à NGOZI, le 28/04/2021

LE MEDECIN DIRECTEUR DE L'HOPITAL ET PERSONNE
RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Dr Guillaume NTAWUKURIRYAYO

